

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	34 (1905)
Heft:	8
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIV^e ANNÉE.

N^o 8.

15 AVRIL 1905.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,**
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. Wicht, instituteur, à Fribourg,** et,
pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie St-Paul,**
Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Echos de la presse. — La simplification de l'orthographe.*
— *Quelques mots sur la leçon de lecture courante. — Bilan historique et géographique de l'Europe en 1904 (suite). — Gymnastique scolaire (suite). — Leçon de choses. — A travers la Corse (suite). — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Le lac d'Omènec.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

M. O. Pavette, inspecteur primaire, écrit dans le *Manuel général* :

« Pour fonder des caisses de retraites agricoles prospères, l'un des plus sûrs moyens à employer est de commencer par établir des *mutualités scolaires*, parce que les résultats que donnent celles-ci, et qui sont surprenants, dissiperont les préventions inspirées par la routine et l'ignorance.

La création de mutualités scolaires est, en outre, une des armes les plus efficaces pour combattre cet autre fléau : *l'alcoolisme*, qui, après avoir gangrené les villes, menace les campagnes, qu'il a déjà envahies dans certaines régions de la France.

L'enfant, en effet, qui aura pris de bonne heure l'habitude d'apporter, chaque semaine, ses 2 sous à son instituteur, la conservera après être sorti de l'école; et comme il aura vu sur son livret de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse,

combien il est avantageux d'augmenter les versements quand on est jeune, il préférera placer ses économies à la mutualité, au lieu de les dépenser *à boire la goutte*. Il en résultera un double avantage, et pour lui, et pour la société, qui verra diminuer, d'un côté, le nombre des alcooliques, et d'un autre côté celui des indigents qu'elle est obligée de secourir dans leur vieillesse.

On peut donc dire que la mutualité scolaire est une question sociale de premier ordre. Elle est même devenue l'un des meilleurs instruments du progrès social en donnant de bonne heure, des habitudes de prévoyance et de solidarité en même temps qu'une assurance de sécurité pour les travailleurs. Elle a, en outre, contribué à rapprocher davantage l'école et la famille, pour le plus grand profit de l'une et de l'autre.

* * *

Une commission française de pédagogie entreprend l'étude expérimentale des avantages et des inconvénients respectifs de l'écriture droite et de l'écriture penchée. Elle a décidé :

1^o Que son président, M. Mutelet, inspecteur primaire, écriraît aux directeurs de banques, aux administrateurs de compagnies d'assurances, de compagnies de chemins de fer, etc., pour leur demander s'ils avaient adopté un genre d'écriture (droite ou penchée), et, si cela était, quelles raisons avaient déterminé leur choix ?

2^o Que des expériences seraient faites dans les écoles de Paris pour savoir si — présentant le même caractère de lisibilité — l'écriture penchée était plus rapide que l'écriture droite ou inversement ;

3^o Qu'un questionnaire serait adressé aux instituteurs et institutrices afin d'avoir leur opinion sur la question.

Nous nous empresserons de faire connaître, dès qu'ils auront été publiés, les résultats de ces enquêtes et expériences.

* * *

Il n'y a qu'une seule chose à faire, dit le *Moniteur des instituteurs primaires*, si l'on veut respirer chez soi un air à peu près pur : brûler le plumeau.

« C'est, en effet, un terrible agitateur de microbes. Tel germe morbide qui, depuis des années, sommeillait dans un coin de l'appartement, derrière un meuble, est secoué par lui et voltige pendant des heures dans l'air de la pièce, à moins qu'il ne pénètre dans vos poumons, ne s'insinue dans le buffet ou ne se pose sur les mets que porte la table. Vous l'avouerez, c'est un dangereux voisinage ; il est préférable de l'éviter.

On y parvient, dans une certaine mesure, en remplaçant le plumeau par un linge. *Il faut essuyer et non épousseter*. Si le linge employé est légèrement humide, poussière et germes s'y

attachent et il est facile de s'en débarrasser, soit en le secouant au dehors, soit, ce qui est préférable — en le lavant.

Beaucoup de personnes trouveront peut-être que voilà bien des affaires pour un plumeau. Il n'est pas, en hygiène, de petites questions ; toutes sont d'importance capitale. Non seulement notre existence, mais celle des êtres qui nous sont chers, dépendent en grande partie, de la pureté de l'air respiré.

Certes, il n'y a pas, à chaque instant, des germes morbides dans l'atmosphère, mais il suffit qu'il puisse s'en trouver un seul pour qu'on ait à se reprocher plus tard de n'avoir pas pris toutes les précautions indiquées par la science moderne. »

* * *

On mande de Trèves à la *Gazette de Cologne* :

« Les autorités ont pris au sujet de l'hygiène des écoliers une mesure tout à fait digne d'être enregistrée et divulguée.

Une circulaire rédigée à cet effet s'exprime en ces termes :

Il n'est pas rare que des écoliers ont à faire pour se rendre à l'école un chemin relativement long, par les temps de brouillard, de pluie ou de neige. Ils doivent ensuite s'asseoir à leur banc les pieds mouillés pendant plusieurs heures ; ils se refroidissent ainsi facilement, et il en résulte souvent des maladies plus ou moins graves.

En divers endroits, nous avons remarqué avec satisfaction que les inspecteurs et les instituteurs ont engagé les parents à donner aux enfants une seconde paire de chaussures — pantoufles ou chaussons — afin de leur permettre de changer de chaussures dès leur entrée en classe. Cette mesure est à recommander de la façon la plus pressante. Pour les enfants pauvres, il y aura lieu d'inviter les communes à leur procurer les chaussures. »

* * *

Du *Bulletin de la Haute-Garonne* :

« On ne peut raisonnablement exiger qu'un maître chargé à la fois de trois cours prépare autant de sujets différents de leçons qu'il y a de cours et de sections : ce serait un travail au-dessus de ses forces. Il a paru préférable qu'une même leçon profitât à des esprits plus ou moins cultivés. Mais ce serait un non-sens que de la présenter à tous de la même façon et dans les mêmes termes. Elle doit être nécessairement transposée, suivant le degré de culture de ceux à qui elle est destinée. Que les maîtres réduisent donc le nombre de leçons à préparer pour alléger leur tâche ; mais qu'ils se préoccupent de la mise au point de chacune de ces leçons, de son adaptation aux trois cours en observant que le principal écueil à éviter, c'est de dépasser la portée de leur auditoire ; que la première qualité à posséder, c'est la simplicité du langage. »

